

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 09/09/2022  
Reçu en préfecture le 09/09/2022  
Affiché le 15/09/2022  
ID : 974-249740101-20220909-2022\_078\_BC\_8-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 5 septembre 2022

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE CINQ SEPTEMBRE** à 14 h 00,  
le Bureau Communautaire s'est réuni Au siège du TCO, à Le Port \_ Salle du  
Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M.**  
**Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Nombre de membres en exercice : **16**  
Nombre de présents : **12**  
Nombre de représentés : **4**  
Nombre d'absents : **0**

**Secrétaire de séance :** Mme Laetitia LEBRETON

**OBJET**

**AFFAIRE N°2022\_078\_BC\_8**  
*Attribution d'une subvention  
exceptionnelle globale à l'OTI  
OUEST pour la réalisation des  
missions et la mise en œuvre de son  
programme d'actions au titre de  
l'exercice 2022*

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Mme Huguette BELLO procuration à Mme Laetitia LEBRETON - M. Irchad OMARJEE procuration à Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Olivier HOARAU procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - M. Henry HIPPOLYTE procuration à M. Fayzal AHMED-VALI

Nombre de votants : 15

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
30 août 2022

- date d'affichage et de publication de la  
liste des délibérations au plus tard le  
12/09/2022

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 09/09/2022
Reçu en préfecture le 09/09/2022
Affiché le 
ID : 974-249740101-20220909-2022_078_BC_8-DE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2022**

**AFFAIRE N°2022\_078\_BC\_8 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE GLOBALE À L'OTI OUEST POUR LA RÉALISATION DES MISSIONS ET LA MISE EN ŒUVRE DE SON PROGRAMME D'ACTIONS AU TITRE DE L'EXERCICE 2022**

**Le Président de séance expose :**

**Contexte**

Par délibération du 16 décembre 2013, le Conseil communautaire a autorisé la création de l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest (OTI Ouest), sous la forme d'un établissement public industriel et commercial (EPIC).

Depuis le 1er janvier 2014, l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest (OTI Ouest) s'est vu confier par le TCO, outre les missions obligatoires inscrites au Code du Tourisme, des missions spécifiques à la mise en œuvre de la politique touristique intercommunale.

Ainsi, l'OTI Ouest est chargé de la mise en tourisme du territoire, selon les axes stratégiques suivants :

- Axe 1 : Renforcer l'attractivité du territoire (stratégie de communication, promotion de la destination, internet de séjour, outils numériques de réservation et d'achat, promotion des actions des acteurs du territoire, ...);
- Axe 2 : Repositionner la commercialisation des offres et des prestations (stratégie commerciale, nouveaux produits, développement filières identitaires et différenciantes, circuits valorisant les labels, structuration filière « Rando » et démarche écoresponsable, lisibilité de l'offre filières, rôle d'apporteur d'affaires, travailler avec les divers opérateurs, ...);
- Axe 3 : Revisiter l'accueil (stratégie d'accueil, repositionnement des différents espaces d'accueil, de travail, professionnalisation du personnel aux nouveaux métiers, nouveaux services, renforcement, organisation service d'accueil dématérialisé, à distance, mise en œuvre réseau relais d'information et d'ambassadeurs, ...);
- Axe 4 : Replacer les visiteurs et leurs attentes au cœur de la stratégie (collecte harmonisée données clientèles, stratégie opérationnelle de « Gestion de la Relation Client (GRC) », programme de fidélité, ...);
- Axe 5 : Être au service des acteurs du territoire (stratégie d'animation du réseau des professionnels, éducteurs pour les professionnels, accompagnement privilégié des acteurs touristiques du territoire, journées de sensibilisation, communication, ...);
- Axe 6 : S'engager pour un développement touristique durable du territoire (valorisation charte « La Mafate Attitude », promotion des hébergements éco responsables, gamme de produits identitaires, balades guidées éco responsables, ...);
- Axe 7 : Faire de l'observatoire, un outil de performance (déploiement outils d'observation, valorisation des données, communication indicateurs chiffrés aux futurs investisseurs et porteurs de projet, ...).

**I/ Bilan 2021 de l'OTI Ouest**

**1.Fonctionnement de l'OTI OUEST**

L'OTI OUEST a poursuivi l'optimisation de son fonctionnement et de l'organisation de ses services, afin d'être au plus près des prestataires et des touristes / visiteurs, et ainsi répondre au mieux à leurs attentes.

## 2. Programme d'actions 2021

En raison des contraintes sanitaires en vigueur jusqu'à la fin septembre 2021, l'OTI Ouest a dû adapter son fonctionnement et son organisation, pour permettre la réalisation de toutes les actions prévues.

Le rapport d'activités de l'office, validé par les élus de son comité de direction, est annexé à la présente note. Les principaux éléments relatifs au bilan des actions réalisées par l'office sont les suivantes :

### 2.1 L'animation du territoire

Les évènementiels, inscrits dans le programme 2021 de l'OTI Ouest, ont été maintenus et adaptés dans leur format aux contraintes sanitaires, l'objectif étant de soutenir les prestataires affectés par la crise :

Le Festival de l'Océan - juin / juillet 2021	8 juin, une journée destinée aux scolaires à Stella Matutina (« Journée Mondiale de l'Océan ») ; 9 juillet, soirée de projection et des remises de prix pour les concours photos et film, au Ciné Cambaie. 31 prestataires de l'Ouest ont participé à cet évènementiel et ont proposé 460 offres d'activités nautiques
Les Journées Européennes du Patrimoine (« Le patrimoine pour tous ») – Dimanche 19 septembre	L'office a proposé gratuitement 9 zarlors balades guidées en ville, sur les 5 communes du territoire, en partenariat avec les guides de l'ARGAT. Cette action a totalisé 104 participants, 5 guides (dont 3 de l'ARGAT)
Le Festival de la Rando – octobre 2021 (sur 2 week-ends)	2 et 3 octobre, bivouac à Mafate « Bivouac Gadiamb'Ilet de Marla » - 121 participants pour 150 places disponibles ; 9 et 10 octobre, bivouac « Dans la fraîcheur des Hauts » au Maïdo – 47 participants (taux de remplissage de 31%) sur un prévisionnel de 150 participants
« Maïdo Aventures », le 10 octobre sur la Route Forestière des Cryptomérias : ...)	activités de pleine nature (balades en vélos électriques, descente VTT, chasse au trésor, grimpeur d'arbre, slackline, balades à cheval et poneys, ...) (217 participants), randos guidées (40 participants), village artisanal à la Petite-France. Implication des prestataires du Maïdo (« Les Distilleries », le « Musée de la Charbonnière », les restaurateurs et tables d'hôtes, quad et luge,
« Noël sous les arbres » - 4 décembre	Cet évènementiel s'est tenu sur la commune du Port, dans le square Pierre Sémard, avec une fréquentation de plus de 1500 personnes durant cette journée. Participation de 8 artisans (à noter des désistements d'artisans la veille de l'évènementiel), 3 compagnies de cirque, 5 associations (ateliers créatifs, culinaires, ...), 1 prestataire d'acrobranche, ... Également au programme, des balades guidées en ville du Port, des spectacles de danse, de la magie, des contes, ...

### 2.2 La mise en tourisme du territoire

Pour 2021, l'OTI OUEST a commercialisé 2 299 zarlors au total : 1 309 Zarlors guidés et 990 Zarlors loisir à volonté.

Pour rappel, depuis juin 2020, l'office de tourisme propose la réservation de ses produits en ligne, sur son site internet avec l'application « ELLOHA » (Les réservations peuvent également se faire via la plateforme régionale).

### 2.3 Un accueil de qualité

L'OTI Ouest continue à œuvrer pour la montée en compétence de son personnel et maintenir son niveau de classement et de qualité.

Classement catégorie I : Le classement en catégorie I de l'OTI OUEST arrivant à son terme en mars 2022, l'office a déposé, au court du dernier trimestre 2021, son dossier de demande de renouvellement.

Pour rappel, depuis le 6 mars 2020, l'OTI Ouest a obtenu le renouvellement de la marque « Qualité Tourisme », pour une durée de 5 ans.

Accueil : Toujours dans un contexte de crise sanitaire, l'OTI Ouest a accueilli 29 695 visiteurs dans ses bureaux d'information touristique (19 770 en accueil physique, 7 446 appels téléphoniques), soit 8% de moins par rapport à 2020 (32 395 visiteurs). Ces visites en BIT concernent en particulier des demandes

d'informations sur les Zarlors (35%) et les activités de pleine nature (22%)

#### 2.4 Promotion, commercialisation et communication

Pour la promotion de la destination Ouest, l'OTI s'appuie sur de nombreux outils et moyens de communication : son site internet, la création et la diffusion de livrets, des bons cadeaux, des affiches, des supports hors les murs, ...

**Livret Zarlors** : 20 000 livrets par semestre ont été distribués en 2021, dans les bureaux d'informations touristiques et via les 257 points du réseau REZOOM sur l'île.

**Site internet** : Pour rappel, le nouveau site internet de l'OTI, lancé en septembre 2020, a été élu meilleur site touristique au niveau national « des Trophées de la Communication 2020 » (Ce prix récompense les sites se démarquant par la qualité de leur communication et proposant les meilleures actions de communication).

En 2021, la fréquentation du site est de 542 998 visiteurs uniques (270 000 visiteurs en 2020).

L'OTI Ouest a également installé sur son site, en janvier 2021, un nouvel outil de « tchat » qui a totalisé 2152 messages reçus sur l'année.

**Météo des plages** : La météo des plages est mise à jour quotidiennement. Toutes les informations sont relayées par le site de linfo.re qui continue son partenariat avec l'office de tourisme.

**Réseaux sociaux** : L'OTI est très présent sur les réseaux sociaux et compte, en 2021, 25 174 fans sur Facebook / Instagram (20 820 fans en 2020 et 15 602 fans en 2019).

**L'animation numérique** : En 2021, 156 prestataires ont bénéficié d'un accompagnement en présentiel ou à distance (168 en 2020). Les prestataires accompagnés ont bénéficié de diagnostics flash, d'ateliers numériques thématiques ou d'un accompagnement individuel personnalisé. A la demande des prestataires, de nouveaux ateliers ont été mis en place en 2021 : atelier Canva (pour l'aide à la conception d'affiches, bannières, logos, ...), atelier sur la réservation en ligne.

L'office a renforcé le suivi téléphonique des prestataires, ainsi que l'accompagnement individuel des prestataires (60 prestataires accompagnés individuellement en 2021, contre 23 en 2020).

#### Partenariats 2021 de l'OTI OUEST :

- « **Swim Run** », participation financière de 3 000 euros. 500 participants, dont 150 enfants. Participation de sportifs de renommée internationale sur cet évènement combinant courses à pied et nage (sentiers et lagon du littoral de l'Ouest) ;
- « **Open des Brisants** », participation financière de 10 000 euros sur le plan de communication. 5000 visiteurs sur les 5 jours de ce tournoi international de beach tennis (19 nationalités représentées) ;
- « **Nout Océan** », émission télé d'Antenne Réunion, participation financière de 9 700 euros. 3 jours de diffusion d'émissions, interviews, films, dans le cadre du Festival de l'Océan ;
- « **Epicurien à table** », collaboration de l'OTI sur 3 émissions de Réunion la Première, pour la mise en lumière du patrimoine culinaire des Hauts du territoire (Mafate, le Guillaume, Bois de Nèfles) ;
- « **LEON** » - application réunionnaise de Podcasts, collaboration / accompagnement de l'OTI, pour une visibilité partagée sur le site de l'OTI et sur l'application LEON.

#### 2.5 Accompagnement/suivi des communes

Réunion	Objectif	Fréquence
<b>Comité de direction de l'OTI</b>	Le Comité de Direction, organe délibérant de l'OTI, composé de 10 élus (2 élus par commune) et de 9 socio-professionnels permet aux membres de participer aux orientations stratégiques et de valider le plan d'actions de l'OTI.	7 réunions sur l'année : 02/02, 22/04, 18/05, 24/08, 21/09, 22/10, 15/12
<b>Cercle d'échanges tourisme</b>	Le cercle d'échange tourisme, organisé par le TCO, permet aux administratifs du TCO, de l'OTI et des communes d'échanger sur les actions mises en œuvre par les différents partenaires et de concrétiser les actions validées en amont par les élus.	2 réunions sur l'année : mars et septembre.

<b>Échanges et réunions avec les communes</b>	Des rencontres et échanges réguliers sont organisés au cours de l'année entre l'OTI et les administratifs et élus des cinq communes du territoire. Ces réunions et échanges sont nécessaires à l'élaboration et à l'avancée des dossiers, projets, évènements et circuits touristiques.
	<p>L'OTI a mené les actions collaboratives suivantes avec les communes du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville de Saint-Paul : dossier « Label Territoire Vélo » et dossier de candidature « Capitale Française de la Culture » ;</li> <li>• Ville de la Possession : travail collaboratif sur le contenu d'un nouveau circuit Baludik ;</li> <li>• Ville du Port : Création nouveau Zarlor « Ville Musée » ; expositions / visites guidées à vélo et à pied, ....</li> </ul>

## **II/ Missions et plan d'actions 2022 de l'OTI Ouest**

### 1. Le programme d'actions 2022

Dans sa demande de subvention, l'OTI présente le programme d'actions annuel 2022, élaboré dans le respect des axes stratégiques définis par le TCO, avec comme objectif premier de contribuer au développement de la consommation touristique sur le territoire :

#### *1.1. L'attractivité du territoire – animations / évènementiels*

Le programme de l'OTI OUEST compte 4 évènementiels majeurs sur le territoire :

- Le Festival de l'Océan 2022, programmé en juin/juillet 2022 : cette 8ème édition vise à soutenir et promouvoir les activités nautiques et les acteurs économiques de la mer en proposant des offres de produits des prestataires du littoral à des tarifs préférentiels. Cet évènementiel contribue à la mise en lumière du territoire et de la richesse du monde marin. Au programme : concours photos et vidéos, projection de films, villages d'animation, ... ;
- Les Journées Européennes du Patrimoine, le 18 septembre : pour aller à la découverte du territoire et de son histoire. Au programme, des balades guidées gratuites sur toutes les communes du TCO pour valoriser la culture réunionnaise à travers l'histoire des cinq communes ;
- Le Festival de la Randonnée, 8ème édition, au mois d'octobre, à Mafate : Découverte du Cirque de Mafate, ses sentiers de randonnée, son histoire, sa culture, sa faune et sa flore. Au programme, formule bivouac et circuits de randonnée dans un îlet de Mafate sur le 1er week-end. Sur le reste du mois d'octobre, proposition de plusieurs dates pour des circuits de randonnée / nuitée en gîte/camping/bivouac ;
- Le Festival de la Montagne (ex « évènementiel au Maïdo »), prévu le week-end du 19-20 novembre : L'objectif de cet évènementiel est d'animer et de mettre en valeur les Hauts du territoire : tourisme vert, développement durable, métiers et activités de montage (en partenariat avec le Parc National des Hauts). Activités de pleine nature, visites et ateliers chez les prestataires ;
- « Noël sous les arbres » 5ème édition, programmé en début décembre : évènementiel de fin d'année valorisant les savoir-faire réunionnais et les artisans, artistes et producteurs locaux. Ce moment de convivialité et de divertissement proposera des ateliers créatifs et de découverte, des activités ludiques, des spectacles, de l'artisanat local, ...

#### *1.2. Mise en tourisme du territoire – promotion, commercialisation & relation client*

- Création et commercialisation d'un choix de produits packagés adaptés aux attentes des cibles de marchés (ligne identitaire de produits touristiques, ...), actualisation des packages existants et proposition de packages à la carte ;
- Les produits Zarlors :

- Zarlors guidés (encadrées par des guides patrimoine ou de balades en ville, balades botaniques, balades « bord de mer dans les Hauts de l'Ouest ;
- Zarlors loisirs à volonté, toute l'année : détente bien-être, observation du récif corallien ou balade en bateau, baptêmes de plongée ou de parapente, balades en vélo électrique, descentes en VTT, tunnel de lave...
- Amélioration de la stratégie commerciale, pour conquérir de nouvelles clientèles, fidéliser les clientèles actuelles, optimiser la vente d'offres de loisirs vers les clientèles individuelles.
- Maintien et renforcement de la communication avec les réseaux professionnels et les institutionnels. Participation de l'OTI OUEST aux différents salons, rencontre avec les réceptifs, communication spécifique dans les hôtels / résidences hôtelières, ... ;
- Accompagnement des prestataires touristiques du territoire dans la commercialisation de leurs produits / offres
- Partenariat sur plusieurs actions / événements de renom (Open de Beach Tennis, Open de Golf, « Swimrun », Festival « TAM TAM », « Grand Boucan », ...).
- Rééditions de documentations/brochures touristiques (cartes touristiques, guide « marmailles », guide du « Géranium », ... ) ;
- Création et édition des livrets Zarlors semestriels.

### *1.3. Accueil de qualité - Revisiter l'accueil*

- Professionnalisation des agents de l'OTI (formation) ;
- Poursuite de la stratégie de structuration des bureaux d'informations touristiques et de l'harmonisation de l'accueil ;
- Optimisation de l'accueil sur le territoire, en l'adaptant à l'évolution des besoins des visiteurs ;
- Labellisation « Tourisme et Handicap », pour être ambassadeur de l'accueil des publics porteurs de handicap (participation aux ateliers FRT « Tourisme & Handicap).

### *1.4. Être au service des acteurs du territoire - accompagnement & coordination*

- Accompagnement des socio-professionnels pour répondre efficacement à leurs attentes : ateliers numériques, ateliers thématiques, RDV individuels, assistance conseil, diagnostic, ... ;
- Accompagnement des professionnels vers le classement de leurs hébergements, le suivi de la taxe de séjour en binôme avec le TCO (visites de terrain, optimisation perception de la taxe, saisie et contrôle des déclarations, ...), les « matinées rencontres prestataires » (rencontres hebdomadaires pour une relation de proximité entre l'OTI Ouest et les prestataires), visites de terrain ;
- Observatoire du tourisme de l'Ouest : récolte et exploitation des données et indicateurs touristiques de l'ouest.

Les actions de l'OTI OUEST concernent le territoire dans son ensemble :

LE PORT	LA POSSESSION	SAINT-PAUL	TROIS-BASSINS	SAINT-LEU
X	X	X	X	X

## 2. Éléments financiers

Lors du Conseil communautaire du 17 décembre 2021, le budget primitif 2022 du TCO a été voté, prévoyant des crédits à hauteur de trois cent soixante-six mille euros (366 000 €) pour la réalisation de missions et la mise en œuvre du programme d'actions de l'OTI OUEST.

Pour 2022, la subvention exceptionnelle sollicitée par l'OTI auprès du TCO est de trois cent soixante-six mille euros (366 000 €), sur la base de son budget prévisionnel annuel global qui s'élève à la somme de deux millions cent soixante mille euros (2 160 000 €).

### *2.1. Budget OTI OUEST*

Le budget prévisionnel global 2022 de l'Office de Tourisme de l'Ouest, de deux millions cent soixante mille euros (2 160 000 €), se présente ainsi :

<b>SECTION EXPLOITATION</b>	2 040 000 €
<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>	120 000 €
<b>BUDGET PRÉVISIONNEL TOTAL</b>	2 160 000 €

### 2.2. Recettes de l'OTI OUEST

Les recettes prévues au budget prévisionnel 2022 de l'OTI OUEST, en section d'exploitation, sont réparties comme suit :

	2022	
<b>Budget prévisionnel – section d'exploitation</b>	<b>2 040 000,00 €</b>	<b>100,00%</b>
Subvention exceptionnelle totale TCO demandée	366 000,00 €	17,94%
Taxe de séjour	1 100 000,00 €	53,92%
Subvention Région Réunion	400 000,00 €	19,61%
Recettes / produits	174 000,00 €	8,53%

### 2.3. Aide financière annuelle du TCO à l'OTI Ouest.

Demandes de subventions exceptionnelles des années précédentes :

Années	N-2 (2020)	N-1 (2021)	N (2022)
<b>Montant demandé</b>	580 000,00 €	315 000,00 €	366 000,00 €
<b>Montant accordé</b>	580 000,00 €	315 000,00 €	

#### Demande de subvention exceptionnelle 2022

Pour 2022, l'aide financière exceptionnelle sollicitée par l'OTI OUEST est de **trois cent soixante-six mille euros** (366 000 €) et correspond à 17,94 % des recettes envisagées.

#### Conditions de versement de la subvention 2022

Le montant de la subvention 2022, qui sera arrêté par le TCO, fera l'objet d'un mandatement en deux phases, après déduction de l'acompte déjà versé, selon les modalités suivantes :

- **1er versement de 80 %** à la notification de la convention d'attribution ;
- **2ème versement de 20 %** correspondant au solde de la subvention dans son budget prévisionnel 2022.

#### Acompte sur subvention 2022

Pour rappel, conformément à la délibération n° 2022\_001\_BC\_1 du Bureau communautaire du 7 février 2022, un acompte de **cent cinquante-sept mille cinq cents euros** (157 500 €) a déjà été versé à l'OTI OUEST en mars 2022, afin de faciliter la gestion de début d'exercice de l'office. Cette avance viendra en déduction de la présente demande de subvention.

La subvention accordée sera réajustée en fonction des recettes réellement générées par la taxe de séjour, en comparaison du montant de 1 100 000 € (un million cent mille euros) inscrit au budget prévisionnel du TCO et

en fonction des dépenses réalisées par l'OTI OUEST en 2022.

Envoyé en préfecture le 09/09/2022  
Reçu en préfecture le 09/09/2022  
Affiché le   
ID : 974-249740101-20220909-2022\_078\_BC\_8-DE

Années	N-1(2021)	N(2022)
<b>Montant subvention TCO inscrit au BP TCO</b>	315 000 €	366 000 €
<b>Montant taxe de séjour inscrit BP TCO</b>	1 000 000 €	1 100 000 €

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 21/07/2022.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 19/07/2022.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,**  
**Où l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

- **AUTORISER l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest pour la réalisation de ses missions et la mise en œuvre de son programme d'actions, au titre de l'exercice 2022 ;**
- **AUTORISER le versement d'un montant maximal de trois cent soixante-six mille euros (366 000 €) à l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest pour l'année 2022 ;**
- **VALIDER le projet de convention pour l'année 2022 ;**
- **AUTORISER le Président à signer la convention, les avenants, ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président